

### CP-CE1

CHAMPS DISCIPLINAIRES	Durée annuelle des enseignements	Durée hebdomadaire des enseignements
Français	360 heures	10 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Éducation physique et sportive	108 heures	9 heures*
Langue vivante	54 heures	
Pratiques artistiques	81 heures	
Découverte du monde	81 heures	
<b>TOTAL</b>	<b>864 heures</b>	<b>24 heures</b>

\*\* L'horaire annuel de ces disciplines est décliné en fonction du projet pédagogique de l'enseignant.

### CE2-CM1-CM2

CHAMPS DISCIPLINAIRES*	Durée annuelle des enseignements	Durée hebdomadaire des enseignements
Français	288 heures	8 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Éducation physique et sportive	108 heures	11 heures*
Langue vivante	54 heures	
Sciences expérimentales et technologie	78 heures	
Culture humaniste - pratiques artistiques et histoire des arts** - histoire-géographie-éducation civique	78 heures 78 heures	
<b>TOTAL</b>	<b>864 heures</b>	<b>24 heures</b>

\* L'horaire annuel de ces disciplines est décliné en fonction du projet pédagogique de l'enseignant.

\*\* L'enseignement annuel d'histoire des arts est de 20 heures.